



PARIS POUR TOUTES ET TOUS

Une ville pour l'humain d'abord

PCF

Parti communiste français

**FRONT
DE GAUCHE**

2014 : UNE ÉCHÉANCE CRUCIALE POUR LES PARISIEN-NE-S

Les forces en présence

Les élections municipales de mars 2014 se rapprochent, cruciales pour l'avenir de notre ville et de la métropole. Les six prochaines années sont capitales pour l'évolution de Paris en ce début de vingt-et-unième siècle. D'ores et déjà, les forces s'organisent.

La droite affûte ses armes : elle n'a pas renoncé à faire main basse sur Paris, malgré le souvenir désastreux qu'elle a laissé aux Parisiennes et aux Parisiens et ses cuisants échecs de 2001 et de 2008. Écartée de la gestion de la Ville depuis 13 ans, elle fait de sa reconquête une cible prioritaire. Dans ce but, elle tente de se donner une image rénovée. Mais cette tentative ne peut en aucun cas faire illusion : depuis 2001, l'UMP s'est systématiquement opposée à la production de logements sociaux, notamment dans les arrondissements cossus de l'ouest parisien ; elle a contesté l'augmentation des dépenses de solidarité ; elle a montré le visage d'une opposition d'abord soucieuse de faire de Paris un ghetto de riches, une citadelle de privilégiés, une Cité interdite au plus grand nombre. Pour toutes ces raisons, il est essentiel de lui faire barrage.

Après deux mandatures de gauche qui ont permis d'importantes avancées pour les Parisiennes et les Parisiens, l'heure est venue d'engager une nouvelle étape des politiques municipales. Pourtant, à gauche, d'importantes contradictions se font jour. Jusqu'en mai 2012, la municipalité a vu ses efforts régulièrement entravés par le gouvernement. La victoire de François Hollande à l'élection présidentielle aurait dû nous permettre de lever ces obstacles et d'engager des politiques municipales plus ambitieuses. Force est de constater que ce n'est pas le cas : en poursuivant le choix de l'austérité et en serrant la vis aux collectivités locales, le gouvernement n'a pas permis que cette dynamique s'engage. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 2012 et 2013, les dotations de l'État à notre collectivité ont baissé de 20 millions d'euros. En 2014 et 2015, ce mouvement va s'accélérer. Paris va contribuer de façon nettement plus conséquente aux mécanismes de péréquations financières entre collectivités. Cette logique de diminution doit être inversée, avec l'affectation de nouvelles recettes. C'est autant d'argent en moins pour répondre aux besoins des habitants. Dans ces conditions, pour améliorer le quotidien des Parisiennes et des Parisiens, pour conquérir de nouveaux services publics, il faudra impérativement que la future majorité municipale ait le courage de refuser les logiques d'austérité appliquées à l'échelle nationale et européenne.

Depuis 2001, des avancées qui doivent beaucoup au PCF et au Front de Gauche

Dans notre ville, la gauche ne part pas de rien. Depuis 2001, nous avons fait avancer notre ville sur la voie du progrès et de la justice sociale. Les élu-e-s communistes et du Front de Gauche, au sein de la majorité municipale de Bertrand Delanoë, ont largement

pris part à ce bilan. Aucune des grandes avancées obtenues à Paris depuis la victoire de la gauche n'aurait été possible sans la contribution active de nos élu-e-s. Nous l'avons fait en fixant un cap pour Paris, celui d'une ville pour tou-te-s, engagée contre la spéculation immobilière, mobilisée pour la conquête de nouveaux services publics. C'est au nom de cette conception de la ville que **nous avons bataillé pour obtenir la production de 70 000 nouveaux logements sociaux. Ils ont permis à 200.000 Parisiennes et Parisiens de s'installer ou de continuer à vivre dans la capitale.** Lors du vote de chaque budget, nous avons arraché des crédits supplémentaires pour le logement social, en particulier pour le compte foncier afin d'acheter des terrains ou des immeubles dans des quartiers qui manquent de logements accessibles. Sans notre mobilisation, la ville n'aurait pas atteint dès 2014 le seuil des 20% de logements sociaux fixé par loi SRU.

Portés par nos convictions et notre vision de la ville, **nous avons croisé le fer pour réaliser la remunicipalisation de la distribution de l'eau**, que nos élu-e-s réclamaient sans discontinuer depuis le début des années 80. Bien commun de l'humanité, l'eau de la capitale échappe désormais à l'emprise des grandes multinationales, avides de profit et indifférentes aux enjeux environnementaux. Pendant les années de gestion privée, la facture de l'eau avait connu une augmentation de plus de 450 % au mètre cube. Depuis la remunicipalisation, les prix ont enfin baissé.

En matière de services publics, nous avons aussi obtenu l'augmentation sensible du nombre de places en crèches. Entre 2001 et 2014, ce sont plus de 10.000 places d'accueil pour la petite enfance qui ont été créées. Cette avancée doit beaucoup à l'engagement de nos élu-e-s, mobilisés pour que des réponses adaptées soient apportées aux besoins des familles. De même, c'est notre groupe qui a obtenu la revalorisation de l'aide au logement pour les familles monoparentales, premières victimes de la crise économique et sociale. Dans toutes nos propositions, toutes nos interventions, nous avons été animés par ce seul objectif : faire de notre collectivité un bouclier social face à la crise et rendre notre ville accessible au plus grand nombre dans un contexte marqué par l'envolée des prix de l'immobilier.

Vers une nouvelle étape des politiques municipales

Nous voulons que le prochain mandat soit l'occasion d'engager une nouvelle dynamique de solidarité et de progrès et de culture pour les Parisiennes et les Parisiens. Les habitants de notre ville ont montré à de nombreuses reprises qu'ils comptent sur les élu-e-s communistes et du Front de Gauche pour porter leurs espoirs et leurs exigences. Ils l'ont fait lors de la dernière élection présidentielle, en nous confiant plus de 110 000 voix. Ils l'ont redit deux mois plus tard lors des élections législatives, en faisant de nous la deuxième force politique de gauche dans la capitale. Cette force-là, nous voulons la mettre au service des Parisiennes et des Parisiens. C'est tout l'objet de ce projet.

RENDRE PARIS MOINS CHER

Les Parisiens victimes de la bulle immobilière

Depuis plusieurs années, à lire les différents sondages et les enquêtes d'opinion, les habitants et les visiteurs s'accordent sur un point : notre ville coûte cher. Trop cher. « Comment peut-on se permettre d'être Parisien ? » se demanderait un Persan de Montesquieu, aujourd'hui. Gageons que de nombreux Parisien-ne-s ne sauraient trop comment lui répondre. Car Paris, malgré les efforts déployés par notre municipalité depuis 2001, est une ville objectivement hors de prix, qui décourage un grand nombre de ses habitants. Alors que depuis le tournant du siècle, toutes les grandes villes européennes ont consécutivement connu des hausses, des ajustements puis des baisses de leurs marchés immobiliers, Paris fait face à une escalade continue de ses prix au mètre carré. Prix à la vente, loyers, charges n'ont cessé d'augmenter. Qu'il s'agisse d'acheter ou de louer un nouvel appartement, les Parisien-ne-s rognent sur leur pouvoir d'achat. Ce constat n'est ni logique, ni sain. Depuis plus de quinze ans, il s'agit bel et bien d'une escalade insupportable.

Il y a dix ans, à l'achat, le mètre carré moyen flirtait à peine avec les 3500 euros. Aujourd'hui, il dépasse la barre des 8500 euros. Dans certains arrondissements, il culmine à 11 000, 12 000 euros. Dans les quartiers les plus populaires du nord et de l'est, il a été au moins multiplié par deux, trois, voire quatre ! Les familles parisiennes sont-elles aujourd'hui deux ou trois fois plus riches ? Non, bien entendu. Et la situation des locataires n'est pas plus enviable. **Pour un même taux d'effort (en tenant compte, donc, de l'évolution des salaires), un locataire parisien perd un mètre carré par an depuis dix ans.** En quelques années donc, et en dépit de la progression (toute relative) de ses revenus, il vient de perdre une pièce. Comment s'étonner alors qu'il soit si difficile de se loger à Paris ?

Salaires trop bas

A ce constat, il convient d'en ajouter un second qui pèse lui aussi sur le pouvoir d'achat des Parisiennes et des Parisiens : non seulement notre Ville est l'une des plus chères au monde, mais ses habitants sont, toutes proportions gardées, ceux qui en ont le moins les moyens. Tous les deux ans, l'Union des Banques Suisses publie une étude comparée des coûts et des revenus dans soixante-dix villes réparties sur toute planète : les derniers résultats sont particulièrement inquiétants pour Paris. Non seulement le coût de la vie y est remarquablement élevé, mais les

revenus de ses habitants sont à la traîne. Et la tendance est loin de s'inverser. Un habitant de Nicosie a aujourd'hui plus de pouvoir d'achat qu'un Parisien. Le kilo de riz est moins cher pour le portefeuille d'un habitant de Rio de Janeiro que de Paris. Certes, Londres, Copenhague, New York sont des villes chères – mais les revenus de leurs habitants sont incomparables. Cet écart entre le niveau des prix et la faiblesse des salaires explique que notre ville soit de moins en moins accessible aux employés, aux ouvriers, aux petits cadres, aux retraités ou aux précaires.

Nous ne voulons pas d'un grand Neuilly

Si on laisse faire le marché, on fait courir à notre ville le risque d'une normalisation par l'exclusion. D'une fuite des familles et des habitants au seul profit des plus riches. D'une ville muséifiée, chloroformée, d'un grand Neuilly. D'une ville envahie par les résidences secondaires (dont le nombre a été multiplié par trois depuis les années 80). Dans cette ville devenue inabordable pour des milliers de Parisiens, l'une des plus attractives et l'une des plus petites d'Europe, un logement sur dix est aujourd'hui très peu, voire pas du tout occupé par ses propriétaires. Logements vacants, locations saisonnières (parfois une semaine par an), résidences secondaires : on parle ici de 150.000 logements au moins. Cette situation n'est pas acceptable.

Notre objectif pour les années qui viennent : rendre la ville moins chère aux Parisiennes et aux Parisiens. Cette envolée des prix de l'immobilier est un danger pour l'écrasante majorité d'entre nous. Elle est douloureuse pour ceux qui vivent dans des conditions de logements indignes. Elle est pénalisante pour les familles qui doivent se serrer dans un logement trop petit qui leur coûte bien trop cher. Elle est dommageable pour le développement économique de notre ville. Combien de petits commerces ferment parce que les baux sont trop élevés ? S'il y a donc une question à traiter en priorité à l'occasion de cette campagne municipale et dans le prochain mandat, c'est celle-ci. La première préoccupation des Parisiennes et des Parisiens sera notre obsession. Car au Front de Gauche, nous sommes convaincus que l'action publique peut permettre d'enrayer cette spirale spéculative, et qu'il est possible d'agir pour rendre Paris économiquement accessible en matière du logement comme dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il n'y a pas de fatalité. Il n'y a pas de dynamique inéluctable dont nous ne pourrions venir à bout. Tout est question de volonté politique. Cette volonté, nous l'avons.

NOTRE RÉPONSE : L'HUMAIN D'ABORD, À PARIS

Un plan de bataille contre la spéculation immobilière

Rendre notre ville accessible, cela suppose agir sur la première source de dépense des Parisiens, celle qui a le plus augmenté ces dernières années : le logement. Depuis 2001, les efforts ont été conséquents. Mais dans le même temps, les ravages de la spéculation immobilière ont atteint des sommets. Les démarches constantes des élus communistes et du Front de Gauche n'ont de sens que si nous les amplifions. C'est pourquoi, nous voulons mettre en œuvre un véritable plan de bataille contre la spéculation immobilière : il faut lui briser les reins, casser cette spirale. Il n'y a pas de place, dans une telle perspective, pour la demi-mesure. On ne fera pas fondre la bulle immobilière sous un filet d'eau tiède. Ce que nous proposons, c'est une mobilisation tous azimuts, en prenant exemple sur des expériences déjà en cours dans d'autres communes et qui ont été couronnées de succès. Ce qui est possible à Saint-Ouen ou Bagneux doit être possible à Paris. Il convient pour cela d'agir sur tous les leviers.

Le logement social, évidemment : le seuil des 20% fixé par la loi SRU ne doit pas être un maximum, mais un seuil. Il a vocation à être très largement dépassé. **Nous ambitionnons 30 % de logement social en 2030.** Un chiffre qui correspondrait bien davantage à la situation inédite et exceptionnelle que vit Paris aujourd'hui. Amsterdam en a encore davantage – pourquoi serions-nous plus timides ? Les Parisiens souffrent d'une pénurie de logements abordables autrement plus considérable. Dans le 7e, le 8e ou le 16e arrondissement, nous stagnons encore à moins de 5 % de logement social.

Mais la mobilisation contre la spéculation concerne aussi le secteur privé, ce qui suppose franchir un pas considérable : Il est temps d'agir efficacement sur les prix de l'immobilier. Car il n'est pas supportable, pas acceptable que dans notre ville des appartements neufs soient mis en vente à 13 000, 14 000 ou 15 000 euros du mètre carré. Comme dans plusieurs villes de banlieue, nous proposons une Charte Promoteurs pour limiter les prix. En matière de location par ailleurs, la régulation des loyers doit aller bien au-delà des mesures prises par la Ministre du Logement dont tout le monde s'accorde à dire qu'elles ne sont pas au niveau et qu'elles peuvent même engendrer des effets pervers dans certains cas : non seulement le plafond fixé par la loi ne réduira les loyers qu'à la marge, mais il pourrait surtout conduire à une augmentation des prix dans certains cas.

Un développement sans précédent des services publics

Rendre Paris accessible au plus grand nombre, c'est agir en matière de logement mais pas uniquement. Cela nécessite aussi un développement sans précédent des services et des équipements publics. On dit souvent que le service public est le patrimoine de ceux qui n'ont rien. Rien n'est plus vrai, a fortiori dans une ville comme la nôtre, où le prix de l'immobilier grève déjà beaucoup le budget des ménages. C'est vital aussi au moment où la crise économique et sociale fragilise un très grand nombre d'habitants. Quel meilleur bouclier social que le développement du service public ? Il permet justement d'expérimenter d'autres voies, d'échapper aux logiques de l'argent roi et du profit. Soutenir le service public, c'est donner sa chance à un autre mode de développement, durable et solidaire.

La promotion des services et des équipements publics doit être une priorité des six prochaines années. Notre collectivité doit accomplir sa tâche en prenant en compte une réalité particulière qui nous distingue de la plupart des capitales européennes : Paris est une toute petite ville. Intra-muros, la ville est six fois moins étendue que Madrid, huit fois moins que Berlin et dix-sept fois moins que Londres. La surface de Paris est deux fois moins importante que celle de Marseille. S'il faut penser, comme le capitalisme le pense, que la cherté est proportionnelle à la rareté et à la demande, c'est très logiquement que le mètre carré parisien atteint des sommets. Aux yeux d'un spéculateur immobilier, c'est une promesse. Aux yeux des Parisiens, une menace constante. C'est dire que, pour créer de nouveaux équipements publics, il nous faudra saisir toutes les opportunités foncières pour acquérir de nouvelles parcelles. Il faut les dérober à l'emprise de la spéculation immobilière. Le choix est clair : soit les promoteurs font main basse sur ces derniers territoires disponibles, soit la Ville fait valoir l'intérêt général. Plus les années passeront, plus ces opportunités s'amenuiseront. Nous sommes engagés dans une course contre la montre. C'est donc maintenant ou jamais.

Paris, pôle de résistance aux politiques d'austérité

En proposant d'agir face à la spéculation immobilière et d'aller à la conquête de nouveaux services publics, nous préconisons une politique qui va à rebours des orientations aujourd'hui mises en œuvre à l'échelle nationale. Ces politiques d'austérité sont en réalité doublement désastreuses. Elles pèsent d'abord sur la vie quotidienne des habitants de notre ville puisqu'elles

se traduisent par une dégradation des services publics d'Etat. La casse de l'hôpital public, à l'Hôtel-Dieu ou à Bichat, qui se poursuit malgré le changement de majorité intervenu en 2012 en témoigne de manière exemplaire. Dans le même temps, le choix de baisser la dépense publique conduit également à une diminution drastique des crédits attribués par l'Etat aux collectivités locales. Et cette baisse intervient à l'heure où, pour faire face à la crise économique et sociale, les habitants ont plus que jamais besoin de services publics de proximité. Il est donc clair, par conséquent, qu'une politique de gauche digne de ce nom, à Paris, devra s'inscrire en faux contre ces logiques. Il s'agit, pour nous, de faire de notre ville, un pôle de résistance aux politiques d'austérité. Nous ne considérons pas que la baisse de la dépense publique, à Paris comme ailleurs, soit un objectif louable. Nous ne pensons pas que la diminution de la « masse salariale » soit être l'Alpha et l'Omega d'une politique de ressources humaines. Nous constatons, au contraire, que le service public, y compris à Paris, souffre d'un manque de personnels. Il faudra donc, dans la mandature qui vient, avoir le courage de rompre avec le dogme de la « stabilité des effectifs » et embaucher autant de personnels que nécessaire afin de permettre aux services publics de vivre et de se développer.

Paris doit donc prendre la tête du combat contre les politiques d'austérité qui enfoncent la France et l'Europe chaque jour davantage dans la crise économique et sociale. Parce nous sommes Paris, parce que notre ville est la capitale de la France, nous sommes investis d'une responsabilité particulière. Ce qui se fait à Paris résonne toujours au-delà des frontières du périphérique. Si Paris monte au front contre l'austérité, toutes celles et tous ceux qui résistent déjà ailleurs à ces politiques se sentiront renforcés. C'est le chemin de l'espoir. C'est celui que notre ville et notre métropole doivent emprunter.

Un Grand Paris de la démocratie et de la solidarité

Le destin de Paris et de sa banlieue est indissociable. Les pratiques des habitants, leurs déplacements, leurs parcours de vie dépassent les frontières administratives et réinventent la ville. Il est désormais impossible d'envisager des enjeux aussi décisifs que ceux du logement, des services publics, des transports, de l'environnement uniquement à l'échelle de Paris : Paris est une ville en réseau, une ville dans la métropole.

L'enjeu métropolitain est donc crucial. A la fois reflet d'un capitalisme mondialisé et véritable bouleversement de civilisation. A la fois accélération considérable des phénomènes urbains, des interdépendances, de la concentration des créations de richesse,

et facteur d'une aggravation dramatique des inégalités, des ségrégations, des relégations.

Toutes les métropoles du monde se construisent selon une même logique : celle de l'exclusion. Les territoires relégués, où se cumulent difficultés économiques, sociales et environnementales côtoient des « ghettos de riches » qui protègent leur entresoi. Toute l'agglomération en souffre. **Aux métropoles pour les élites, nous opposons une métropole solidaire pour toutes et tous, une altermétropole : un Grand Paris de la démocratie et de la solidarité.**

Trop longtemps, les relations entre Paris et sa banlieue ont été marquées par des rapports de domination. Une grande partie de la banlieue parisienne a été marquée par cette histoire, réduite à accueillir des équipements, des populations ou des infrastructures dont Paris ne voulait pas. Trop souvent, Paris a conçu son développement non pas en coopération avec la banlieue, mais dans l'annexion de la périphérie par le centre. Ces logiques ont nourri une défiance entre la banlieue et la capitale.

Avec la création, en 2006, de la Conférence métropolitaine, lieu d'échanges et de dialogue entre les maires de la métropole, qui a donné naissance en 2009 à Paris Métropole, Paris a amorcé un changement de cap. Le projet gouvernemental de « Métropole du Grand Paris » nous ramène en arrière : imposé par le haut, contre l'avis d'une très grande partie de la population francilienne et de ses représentants, il rompt avec la logique de coopération et de dialogue au profit d'une réorganisation autoritaire aussi inefficace qu'antidémocratique.

Paris a une place particulière dans la métropole francilienne. Elle doit prendre toute sa part dans la réponse aux grands enjeux métropolitains : construction de logements et notamment sociaux, développement des services publics, solidarité financière entre les territoires. Mais sa responsabilité va bien au-delà : Paris doit s'engager résolument pour une nouvelle donne métropolitaine en coopération avec ses voisins et, surtout, avec les citoyens. Paris est faible quand elle croit pouvoir imposer, elle est forte quand elle donne toute sa place au dialogue et à l'intervention des citoyens. Le projet métropolitain doit être celui d'une métropole solidaire, écologique et démocratique.

Une ville ouverte sur le monde et internationaliste

Nous voulons approfondir les relations de solidarité développées par la Ville de Paris par la construction de coopérations qui contribuent à apporter des solutions communes face à la crise actuelle. Notre démarche se fonde sur la souveraineté des peuples et une coopération mutuellement avantageuse. Les élu-es locaux ont un rôle à jouer pour la construction d'une citoyenneté mondiale, rassemblant les différences culturelles et porteuse de lien social au niveau local entre les parisiens-ne-s dans toute leur diversité.

La Ville de Paris peut construire, tout au long de la mandature et au delà, de nouveaux liens d'amitié et de coopération avec des

viles souhaitant travailler avec nous aux convergences de luttes et de projets locaux portant l'ambition d'une société solidaire, ouverte, pacifiste et internationaliste. Elle peut renforcer son engagement dans les réseaux d'éducation à la paix et au développement ainsi que les mobilisations en faveur des droits de l'homme, des libertés et engager de grandes campagnes de solidarité.

Ces valeurs qui sont au cœur de notre engagement impliquent notre mobilisation pour la protection de toutes celles et ceux qui sont menacés d'expulsion parce que leur situation administrative n'est pas régulière. Nous refusons que celles et ceux qui participent à la richesse de Paris par leur travail soient ainsi menacés. Nous refusons que les enfants, les jeunes majeurs et les étudiants suivent leur scolarité la peur au ventre de se faire contrôler en allant au lycée ou à l'université, ou de voir leur famille brisée par l'expulsion d'un de leurs parents.

Dans les pages qui suivent, nous faisons

**75 PROPOSITIONS, déclinées en
10 GRANDES PRIORITÉS POUR NOTRE VILLE.**

Ces propositions sont nées des échanges que les élus communistes et du Front de Gauche ont depuis 2008 avec les Parisiennes et les Parisiens, les associations, les syndicats, et toutes celles et tous ceux qui se mobilisent pour l'intérêt général. Ce ne sont pas des combats d'un jour ou d'une campagne, ce sont les engagements, les batailles que nous mènerons au Conseil de Paris au cours des six années qui viennent. Ces solutions, nous souhaitons continuer à les construire avec vous.

**Enrichissez-les et faites les vivre.
Paris vous appartient.**

SOMMAIRE

10 PRIORITÉS :

1. MOBILISER PARIS CONTRE LA SPECULATION IMMOBILIERE
2. ENGAGER L'ACTE II DE LA RECONQUETE DU SERVICE PUBLIC
3. TRANSPORTS : GARANTIR LE DROIT A LA MOBILITE
4. ASSURER L'EGALITE DE TOUS LES ENFANTS DE PARIS
5. UN EMPLOI DE QUALITE POUR CHACUN-E
6. ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE
7. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET EQUILIBREE POUR TOUS
8. FAIRE DE PARIS UNE VILLE EXEMPLAIRE : L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
9. DEMOCRATISER LA CULTURE A PARIS
10. UN SERVICE PUBLIC DE LA SANTE AU PLUS PRES DES PARISIENS

3 CONDITIONS INDISPENSABLES :

1. CONTRE LA MISE EN CONCURRENCE DES TERRITOIRES, IL FAUT INVENTER LE GRAND PARIS DE LA DEMOCRATIE ET DE LA SOLIDARITE
2. CONTRE LES INEGALITES, IL FAUT PARTAGER LES RICHESSES ET MOBILISER DE NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LA JUSTICE SOCIALE ET UN DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE.
3. PARTAGER LES POUVOIRS

MOBILISER PARIS CONTRE LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Le logement est la première préoccupation des Parisiennes et des Parisiens. C'est leur premier poste de dépense. Les plus fragiles, les familles n'ont parfois plus d'autre choix que de quitter la ville. L'histoire parisienne s'est toujours enorgueillie d'avoir su accueillir de nouveaux habitants, des travailleurs, des artistes, des intellectuels, des familles venus de France ou d'ailleurs, qui ont forgé le caractère de notre cité. En ce début de vingt-et-unième siècle Paris risque de se transformer en ville-musée réservée aux plus riches. Pourtant, en Europe, en France, et parfois aux portes de Paris, des communes ont su innover contre la spéculation immobilière. L'issue de cette bataille capitale pour la ville et ses habitants ne dépend pas d'une mesure mais d'un ensemble de décisions. C'est la raison pour laquelle nous proposons un véritable plan de bataille contre la spéculation immobilière.

Un grand nombre de logements sont aujourd'hui vacants ou largement sous-occupés. Il s'agit notamment de résidences secondaires (multipliées par trois depuis trente ans) et de meublés touristiques destinés à des locations saisonnières au prix fort. Au moins 150 000 logements échappent ainsi au marché locatif privé, pourtant particulièrement touché par la hausse des prix. Remettre ces biens en circulation est notre première priorité parce qu'il s'agit d'une réponse immédiate aux tensions du marché et à l'envolée du prix au mètre carré. Ces logements vacants ou sous-occupés sont un luxe que la ville ne peut pas se permettre. Pour mobiliser deux tiers d'entre eux (c'est-à-dire 7 % du nombre de logements parisiens) nous proposons :

(1) D'agir pour limiter les logements secondaires. Aujourd'hui, pour les plus fortunés, un appartement parisien est une trop belle aubaine. Placement garanti, fiscalité locale faible (l'une des plus basses de France) : pourquoi s'en priver ? Pour convaincre ces propriétaires, sachons joindre le geste à la parole en instituant une taxe dissuasive sur les résidences secondaires. De même nous proposons **d'augmenter la taxe sur les logements vacants**. Applicable dans plusieurs zones urbaines du territoire national, cette taxe est en effet peu efficace, car trop faible pour être efficace : 12,5% seulement de la valeur locative cadastrale après un an de vacance, puis 25%. Nous proposons de porter cette taxe à 50% de la valeur locative la première année, puis 100% l'année suivante.

(2) De limiter le coût des loyers. Le marché immobilier parisien démontre que l'on ne peut pas se contenter de laisser faire. La main invisible du marché n'existe pas, osons celle de l'intérêt général. Depuis plusieurs années, l'Allemagne a fait la preuve d'une régulation efficace, y compris dans des zones denses : c'est possible. Pour cela, il faut aller plus loin que les récentes mesures prises par la Ministre du logement en fixant des loyers plafonds qui permettent aux salariés, aux retraités, aux jeunes de vivre à Paris.

Depuis 2001, la municipalité a créé un nombre sans précédent de nouveaux logements sociaux – il faut aller plus loin encore. De nombreuses grandes villes en Europe et dans le monde en ont davantage, et Paris aujourd'hui souffre de quartiers quasiment sans logement social : le 7e, le 8e et le 16e arrondissement, notamment. Il faut poursuivre notre effort, mais également améliorer notre gestion du parc social. C'est pourquoi, nous proposons :

(3) De nous fixer un nouvel objectif pour 2030 : 30 % de logements sociaux à Paris, soit la production de 7500 chaque année pendant la prochaine mandature. Amsterdam en a davantage, les Pays-Bas et la Scandinavie ont fait la preuve de la pertinence et de la justesse d'une telle proportion à l'échelle d'une grande ville. Sur les 45 000 logements sociaux produits pendant la prochaine mandature, 6 000 seront des logements étudiants. Il est par ailleurs nécessaire de **déterminer des objectifs chiffrés de créations de logements sociaux, arrondissements par arrondissements, quartiers par quartiers**. Notre ville est aujourd'hui partagée en deux par une ligne à l'ouest de laquelle la mixité sociale est quasi existante. Aucun quartier parisien n'a vocation à se transformer en petit Neuilly.

(4) De créer des Conseils de l'habitat social, afin d'associer les usagers et les habitants à la gestion de leurs immeubles. La démocratie ne s'arrête pas à un digicode ou à une entrée. Les habitants du logement social ont trop souvent eu l'impression de ne pas être écoutés : comme s'ils avaient déjà assez de chance d'avoir un toit au-dessus de leur tête. Nous voulons remédier à cette situation et étendre les pouvoirs des locataires du parc social. Nous travaillerons parallèlement à l'augmentation du nombre et au renforcement du rôle des représentants des habitants dans les Conseils d'Administration des bailleurs sociaux.

(5) D'associer les associations qui défendent les intérêts des locataires et des mal-logés à la Commission DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) qui sélectionne les terrains et immeubles que la Ville de Paris rachète pour les transformer en logements sociaux. La transparence doit être totale. Leur avis doit nous aider à progresser pour mieux faire vivre la mixité sociale.

Par ailleurs, à l'échelle de l'Île-de-France, il faut relancer la construction de nouveaux logements. Aujourd'hui, la situation est sans commune mesure avec les difficultés des Franciliens. Nous souffrons d'une pénurie estimée entre 250 000 et 500 000 logements. Pourtant, l'objectif de l'Etat et de la Région n'est que de 70 000 nouveaux logements par an (auxquels il faut soustraire l'essentiel – 60 000 – absorbés par les besoins liés aux mutations sociologiques de la société francilienne). A ce rythme-là, il nous faudrait entre 25 et 50 ans pour répondre à l'urgence. Nous proposons :

(6) De relever ce chiffre, celui du Schéma Directeur de la Région, à 100 000 logements par an. En dix ans, la pénurie serait ainsi comblée.

(7) D'établir une Charte Promoteurs, afin que ceux-ci proposent des logements à des prix abordables, en lien avec la demande. Une telle charte existe à Saint-Ouen et donne d'excellents résultats : il n'y a pas de raison que Paris ne puisse pas faire de même.

L'hébergement d'urgence est aujourd'hui dans une situation dramatique. De nombreuses personnes, de nombreuses familles ne sont pas prises en charge. Ces errements ont de graves conséquences sociales, notamment pour l'éducation des plus jeunes. Nous demandons :

(8) Que la règle de l'inconditionnalité et de la continuité de l'hébergement d'urgence soit désormais respectée dans les faits. Prévues par la loi, elle souffre aujourd'hui d'un dérèglement du à l'explosion des demandes. Aucune famille, aucun enfant, ne doit se retrouver à la rue sans solution d'hébergement. Le règlement départemental doit être respecté. Pour y parvenir, une part des logements sociaux construits dans la mandature sera réservé à l'hébergement d'urgence ce qui contribuera parallèlement à diminuer le recours à l'hébergement en hôtel meublé. Enfin, nous proposons que la Ville se fixe pour objectif de faire du Samu social un véritable service public.

Expulser une famille de son logement parce qu'elle rencontre des difficultés économiques est indigne, inhumain, inadmissible. C'est un acte d'une violence insupportable. Nous demandons :

(9) Que toute expulsion locative sur le territoire de la ville de Paris fondée sur des raisons économiques ou en raison des effets de l'insécurité sociale qui n'aurait pas été précédée de la saisine de la commission de prévention des expulsions locatives soit interdite.

ENGAGER L'ACTE II DE LA RECONQUÊTE DU SERVICE PUBLIC

La ville est notre bien commun. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de services liés à la vie en ville ne sauraient relever d'une gestion autre que publique. Plus que jamais, en cette période de crise, le service public est le garant de l'égalité d'accès aux droits fondamentaux.

Comme d'autres villes françaises, Paris a fait l'expérience de la privatisation de ses services publics dans les années 80 et 90, favorisée par la proximité entre la droite alors aux responsabilités et un certain nombre d'entreprises privées. La privatisation de l'eau à Paris a été exemplaire de ces dérives : 450 % d'augmentation au mètre cube et un réseau mal entretenu – il fallait bien dégager des profits. Réclamée par les élus communistes, la remunicipalisation a permis enfin une baisse des prix.

Nous affirmons qu'il en va de même dans d'autres domaines aujourd'hui abandonnés (en partie ou en totalité) au privé. Ce sera l'acte II de la reconquête des services publics à Paris. Les Parisiens doivent se réapproprier les services de leur ville. Demain, les services publics seront au cœur de notre vie urbaine. Il faut l'anticiper, le préparer. Il faut redynamiser et relancer les services publics.

(10) Préserver et Renforcer les services publics existants. Alors que les politiques d'austérité gouvernementales mettent à mal les services publics d'Etat, notre ville doit se mobiliser pour éviter cette casse et obtenir leur maintien. Quelques exemples importants : pour garantir le droit à la santé, la Ville doit commencer par mettre en échec la destruction programmée de l'hôpital public. Pour garantir le droit à la sécurité, elle doit obtenir de l'État la réouverture des commissariats de proximité fermés au cours des dernières années ainsi qu'un renforcement conséquent des forces de police qu'il faut répartir équitablement dans les quartiers. Aujourd'hui, on compte un policier pour 61 habitants dans le 1er arrondissement... contre un pour 531 dans le 20e. Cela doit changer. Pour garantir le droit à l'énergie, elle doit garantir la sécurité d'approvisionnement et celle des biens et des personnes. En matière de services publics municipaux, nous devons maintenir et intensifier nos efforts par exemple en direction de la petite enfance (dont l'ouverture de nouvelles crèches : voir notre chapitre « Petite Enfance »), en plus de redynamiser les transports publics (voir notre chapitre « Mobilité ») ou encore en développant et créant dans tous les quartiers des services publics culturels de très grande proximité.

(11) D'étendre le champ des services publics. Cela vaut pour la collecte des déchets, aujourd'hui partagée entre public et privé selon les arrondissements. Les déchets sont un enjeu très important de la vie urbaine moderne. Paris doit s'engager pour une remunicipalisation complète, dans l'ensemble des arrondissements. Comme à Berlin, toute la chaîne – de la collecte des déchets à leur retraitement – doit relever du service public. De même, nous voulons engager un plan d'embauche de personnels pour le nettoyage afin d'améliorer le fonctionnement des services de propreté.

(12) Se donner les moyens nécessaires pour développer les services et les équipements publics (culturels, sportifs, sociaux, pour la jeunesse, la petite enfance, ...) à Paris. Cet objectif nécessite de lever trois obstacles.

D'abord, le manque de place, dans une ville dont la superficie est réduite et la densité déjà très importante. Il faut donc dégager de nouveaux espaces. **Nous proposons d'inscrire dans le Plan Local d'Urbanisme des réserves pour équipements publics sur tous les terrains susceptibles d'évoluer pour qu'ils soient protégés de la spéculation immobilières. Nous proposons de poursuivre la couverture du boulevard périphérique.** Car il s'agit de l'un des seuls réservoirs d'espaces disponibles aujourd'hui pour la création d'équipements et de services publics.

PROMOUVOIR UNE VILLE ACCESSIBLE A TOUTES ET TOUS

Depuis 2001, un effort particulier a été entrepris en direction des personnes en situation de handicap. Il faut le poursuivre et l'amplifier, notamment en veillant au respect des normes d'accessibilité à la construction et à la rénovation des logements, en recrutant des éducateurs dans les crèches et en veillant à leur accessibilité, ainsi qu'en amplifiant les travaux de mise aux normes des bâtiments de la ville, ou encore en ouvrant davantage d'établissements d'accueil pour les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap.

Ensuite, considérant la cherté des dernières parcelles de terrain encore disponibles à Paris, il faudra **recourir à l'emprunt pour se saisir de toutes les opportunités foncières.**

Enfin, il faudra **mettre fin au dogme de la stabilité des effectifs** fixé en 2008. Ces dernières années, en effet, la logique du redéploiement a montré ses limites, la ville ouvrant de nouveaux équipements sans avoir les personnels suffisants pour l'animer, en augmentant parfois la charge de travail des agents au prix du service rendu à l'utilisateur. Chaque nouveau service, chaque nouvel équipement réclame de nouvelles embauches.

Il faut aussi **relancer un grand plan de dé-précarisation.** De trop nombreux services sont aujourd'hui assurés par des agents dont la situation n'est plus tenable. Il faut également **développer une médecine du travail préventive indépendante** afin de garantir à chaque salarié-e une visite annuelle. Cela nécessite l'embauche de médecins du travail supplémentaires. Notre municipalité doit se montrer exemplaire dans ce domaine, dans l'intérêt de ses agents comme des usagers du service public.

TRANSPORTS : GARANTIR LE DROIT A LA MOBILITE

La mobilité est un droit. Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens doivent être libres et égaux devant la mobilité, qu'il s'agisse d'aller au travail, de ses petits déplacements de tous les jours, ou de jouir des biens communs et des services publics qui leur sont essentiels. La ville, comme ses habitants, doit être mobile. Or les temps changent : le tout voiture n'est plus de mise et la diminution de toutes les pollutions est un devoir pour la collectivité. C'est pourquoi, il nous faut inventer des modes de déplacement et de transports, mettre en œuvre des nouvelles mobilités d'aujourd'hui à l'échelle de toute la cité. A chaque fois que notre collectivité réduit la place de la voiture, elle doit accroître l'offre de transports alternative.

Qui dit mobilité, dit évidemment transports publics. Paris a besoin aujourd'hui de remettre à plat et de rénover toute une partie de son réseau en fonction des nouveaux besoins des Parisiens et des Franciliens. La gestion de l'entreprise publique RATP doit donc être orientée par ces besoins et non par des objectifs de rentabilité financière et elle doit être démocratisée. Nous proposons :

(13) De créer un Pass Navigo unique en Île-de-France au tarif de la zone 1-2. Il s'agit de mettre fin à une injustice : ceux qui ont les temps les plus longs de transport, et bien souvent les pires conditions, sont ceux qui paient le plus. **Cette zone unique serait financée par l'harmonisation par le haut du versement transport, la contribution des entreprises au transport en commun, puisqu'elles sont les premières à profiter de l'amélioration des transports publics.**

(14) De renforcer l'offre de transports en commun en rénovant le réseau de métro et RER et en prolongeant huit de lignes de métro, pour réduire la place de la voiture entre Paris et les communes voisines. Sont concernées la ligne 1 jusqu'à Val-de-Fontenay, la ligne 4 jusqu'à Saint-Ouen, la ligne 5 jusqu'à Drancy, la ligne 9 jusqu'au haut de Montreuil, la ligne 7 jusqu'au Bourget, la ligne 10 jusqu'à Vitry-sur-Seine, la ligne 11 jusqu'à Noisy-Champs, la ligne 12 jusqu'à Issy-les-Moulineaux, au sud, et jusqu'au Parc de la Courneuve au nord. Pour dé-saturer la ligne 13, nous proposons de rendre autonome sa branche ouest ; ceci permettra de prolonger la ligne au Nord jusqu'à Stains. Nous pensons également essentiel de **réhumaniser le réseau de métro et RER** pour assurer une égalité d'accès aux usagers. Nous proposons également de **réactualiser la carte générale des lignes de bus**, afin notamment de mieux desservir le Nord et l'Est de Paris, dont certains quartiers sont aujourd'hui particulièrement enclavés.

A l'origine de ce développement nécessaire des transports publics, **la révolution des mobilités urbaines.** Depuis le début des années 2000, à Paris comme dans la plupart des grandes villes d'Europe, la place de la voiture diminue. En cause : la lutte contre toutes ses pollutions (sonore et atmosphérique), mais aussi le prix du carburant et un changement des mentalités. La ville de demain

doit être plus douce, moins bruyante, plus harmonieuse. Il faut surtout préparer et équiper Paris, accompagner les déplacements de tous les usagers de l'espace public dans la cité. C'est pourquoi, nous proposons notamment :

(15) De refuser le péage urbain à l'entrée de Paris. Cette mesure ferait de Paris une ville enfermée dans ses murs, au moment où au contraire, l'heure est à l'essor d'un Grand Paris solidaire et démocratique. Elle punirait les habitants de banlieue qui sont contraints d'utiliser leur voiture pour aller au travail.

(16) De poser un revêtement antibruit sur toute la chaussée du périphérique afin d'en diminuer drastiquement les pollutions sonores.

(17) De rendre aux Parisiens la jouissance d'un certain nombre d'espaces publics que la circulation condamne aujourd'hui. Les Parisiennes et les Parisiens doivent pouvoir réinvestir de grandes places, notamment, comme la Bastille, Nation, Montparnasse, la place Denfert-Rochereau et l'avenue du Colonel-Henri-Rol-Tanguy, à la fois pour leurs loisirs, leurs flâneries et leurs activités militantes. L'espace urbain doit être mieux partagé.

Enfin, aujourd'hui, on constate dans Paris des types de véhicules et de circulations très différentes, qui cohabitent non sans confusion, parfois. Nous pensons qu'un certain nombre de réajustements sont possibles, afin de rendre la ville plus agréable à tous. Nous proposons :

(18) De créer un réseau de garages à vélo sur tout le territoire parisien. Pour tous les cyclistes qui ne disposent pas, chez eux ou près de leur lieu de travail d'un espace (ou d'un système) sécurisé pour leur vélo. Les véhicules changent, leur rangement ou leur parking doit évoluer avec eux (voir la proposition suivante, ainsi que notre chapitre « Services Publics » au sujet des deux-roues motorisés).

(19) De lancer la construction de cinq espaces de logistique urbaine sur le territoire parisien. A l'image de ce qui existe déjà, Place de la Concorde, dans le 1er arrondissement, et au Front de Seine, dans le 15^e arrondissement, ces espaces permettent le déchargement des marchandises en un seul endroit, avant leur distribution dans le quartier ou l'arrondissement par d'autres modes de transports plus doux. Les transporteurs seraient ainsi délivrés d'un déchargement difficile dans Paris, et la circulation s'en trouverait fluidifiée. Nous proposons parallèlement de **développer une alternative au fret routier : par les canaux, le fleuve et la petite ceinture ferroviaire en premier lieu au Nord et à l'Est, notamment.** Aujourd'hui, le fleuve n'achemine qu'une infime partie des marchandises à Paris. L'essentiel se passe encore sur les routes d'Île de France et dans l'agglomération, avec la pollution et les difficultés que l'on devine. Il convient d'y remédier.

ASSURER L'ÉGALITÉ DE TOUS LES ENFANTS DE PARIS

Grandir en ville, ce n'est pas anodin. Notre municipalité ne peut l'ignorer, elle doit faire toute sa place à l'enfance. Notre fil rouge doit être l'égalité de tous les enfants de Paris, les mêmes opportunités pour tous les petits Parisiens, quelques soient les revenus de leurs parents ou le quartier dans lequel ils vivent.

S'agissant des crèches, nous proposons :

(20) Un nouveau plan de création de 8000 places en crèches, dont une nette majorité de crèches municipales accompagné d'un important plan d'embauche de personnels. Aujourd'hui, 40 % des petits Parisiens de moins de trois ans ont la possibilité d'être accueillis dans un établissement petite enfance. Avec 8000 places supplémentaires, cette possibilité vaudra pour plus d'un enfant sur deux.

(21) Le strict respect du principe de laïcité dans toutes les crèches soutenues par la collectivité. Aujourd'hui, en effet, afin d'accueillir le plus d'enfants possible, la Ville a conventionné des établissements gérés par des associations confessionnelles. Elles ne respectent pas toutes le principe de laïcité. Pour l'épanouissement des petits Parisiens, nous ne devons plus les soutenir.

S'agissant de l'école, nous fixons un objectif prioritaire : la réduction des inégalités.

Paris compte près de 200 000 enfants scolarisés dans les écoles maternelles, élémentaires et les collèges. Si les écoliers semblent sortir du primaire avec un niveau meilleur que celui constaté nationalement, les collégiens perdent cet avantage au moment du brevet. Surtout, la réussite scolaire est très inégale selon les quartiers de la capitale. La part d'écoles en éducation prioritaire, avec 32,67% des postes situés en RAR ou RSS, est plus marquée que le taux national de 18,45%. À l'école aussi, Paris est le lieu de grandes inégalités.

Pour assurer un accès égal à l'éducation à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale, **l'éducation doit rester un service public national.** Paris doit refuser de jouer le jeu du transfert de compétences de l'État vers les collectivités locales. C'est pourquoi les élus communistes et Front de Gauche se sont opposés à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Paris dès 2013. L'école doit se faire à l'école : c'est le service public national d'éducation qui doit assurer la transmission d'une culture scolaire de haut niveau à tous les élèves, avec des enseignants formés et sous statut de la fonction publique d'État. Si cette mission est déléguée aux collectivités locales, c'est la porte ouverte à l'accroissement des inégalités et à la mise en concurrence des territoires. Paris ne se substituera donc pas à l'État. Mais la ville

peut agir pour réduire les inégalités et favoriser l'accès aux savoirs et à la culture pour tous. Dans cet objectif :

(22) Nous proposons la création d'un observatoire parisien des inégalités scolaires composé d'élus, de représentants des parents, l'ensemble des personnels de l'éducation nationale et des élèves à partir du collège ainsi que de personnalités associées. Cet observatoire pourra impulser une redéfinition de la **carte scolaire** parisienne pour favoriser la mixité sociale et mettre un frein à la concurrence entre les établissements. Il sera utile à la cohérence de la politique municipale d'aides financières et matérielles, pour **une école véritablement gratuite.** Enfin, il aidera à l'articulation des **politiques municipales de lutte contre le décrochage.** **Cet observatoire rendra compte aux Parisiennes et Parisiens, une fois par an, des données collectées, ouvertes et accessibles depuis le site de la Ville de Paris.**

(23) Nous demanderons la limitation du nombre d'élèves par classe. Après l'Essonne qui compte 25,17 élèves par classe, Paris est le département ayant le plus fort nombre d'élèves par classe avec 24,88 de moyenne. Tous les autres départements de la région parisienne aux structures urbaines quasiment comparables ont des moyennes inférieures (23,85 dans les Hauts de Seine, 23,61 en Seine Saint Denis, 24,57 dans le Val de Marne). Si la moyenne en maternelle à Paris est quasi identique (25,66 contre 25,84 nationalement), celle en élémentaire est bien plus élevée (24,63 contre 22,69 nationalement). **Nous proposons que dans toutes les écoles bénéficiant d'un dispositif d'éducation prioritaire, les écoles élèves ne soient pas plus de 20 par classe.** La municipalité, aux côtés des personnels et des parents, doit pour cela interpellier l'État. Mais elle doit aussi prendre ses responsabilités en **menant une politique immobilière qui permette l'ouverture de classes** : trop souvent, les capacités d'accueil des écoles sont limitées par leurs locaux. Paris est déjà caractérisée par ses grosses écoles : 360 écoles comptent plus de 8 classes soit 54,38% contre seulement 19,88% nationalement. Il faut ouvrir de nouvelles écoles.

(24) Engager un plan de scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Afin de scolariser sur la mandature les enfants de moins de 3 ans, dont les familles le souhaitent, en priorité dans les quartiers « politique de la ville », Paris doit se doter d'un plan municipal. Pour les scolariser dans de bonnes conditions, il convient d'ouvrir des locaux adaptés à cette tranche d'âge. L'effectif de ces classes ne doit pas dépasser 15 élèves encadrés par un enseignant et une ASEM. **Dans cette perspective, et pour atteindre l'objectif de 20% d'une classe d'âge (soit 3500 élèves) sur la mandature, il est nécessaire d'ouvrir 200 classes de TPS de 2014 à 2020.**

(25) Pour lutter contre la fracture numérique, nous proposons d'équiper d'un ordinateur gratuit chaque élève de 6ème scolarisé dans les quartiers politiques de la Ville – à l'image du dispositif existant en Val-de-Marne. D'une pratique précoce de l'informatique et d'Internet dépendent les résultats scolaires, l'épanouissement et l'emploi des jeunes Parisiens de demain. Les familles dont les revenus sont particulièrement faibles ne doivent pas être défavorisées.

(26) Pour financer ces mesures, il faut réserver l'argent public à l'école publique. Certaines communes concèdent au privé des aides facultatives : Paris est de celles-ci. Pourtant, ces établissements ont d'autres ressources, à la différence de l'école publique. Tout l'effort doit donc être concentré à Paris sur l'école publique qui en a plus que jamais besoin.

Enfin, un meilleur accompagnement des familles - en particulier celles qui sont les plus fragilisées par la crise - est une condition indispensable pour la réussite de tous les enfants de Paris.

(27) Aider davantage les familles monoparentales. Grâce aux élus communistes, Paris a déjà mis en œuvre plusieurs dispositions en faveur des familles monoparentales. Nous proposons de créer une allocation, sous condition de ressource, pour les familles monoparentales parisiennes qui ont un enfant et n'ont pas droit aux allocations familiales.

(28) Créer des dispositifs Pedibus à Paris. Il s'agit d'un système de ramassage scolaire et pédestre que de nombreuses villes ont déjà mis en œuvre à l'échelle de tout leur territoire, permettant ainsi à tous les enfants de faire le trajet de l'école en toute sécurité. Et de simplifier la vie de nombreux parents.

UN EMPLOI DE QUALITE POUR CHACUN

Si le logement est la première priorité des Parisiens, l'emploi est la première inquiétude des Français. **Paris est au cœur de la crise.** Fin juillet, 185 790 parisiens étaient à la recherche d'un emploi, soit 3020 de plus que fin juin et un bond de 6,6 % en un an. Et on dénombrait officiellement dans la capitale 84 620 personnes au chômage depuis plus de un an, tandis que plus d'un tiers (34%) des emplois offerts par Pôle emploi aux parisiens qui en sont privés sont de moins de 6 mois ! En outre, le développement économique, dans notre ville, souffre lui aussi de la spéculation immobilière. Les commerces de proximité, les petites entreprises sont victimes de la flambée des prix de l'immobilier. Un rapport du Ministère de l'Economie et des Finances publié en décembre 2012 pointait ainsi le niveau des prix de l'immobilier comme l'une des causes majeures des problèmes de compétitivité des entreprises françaises. Par ailleurs, nombre de PME et TPE sont confrontées à des difficultés de trésorerie et se trouvent dans l'impossibilité d'investir ou d'embaucher compte tenu de la raréfaction du crédit. Face à cette situation, la Ville de Paris peut agir. En tant qu'employeur, elle doit d'abord se montrer exemplaire dans sa gestion du personnel municipal, en mettant fin à la précarité et en améliorant les conditions de travail de ceux qui font vivre le service public. Elle peut faciliter l'installation d'entreprises par sa politique foncière. Elle peut enfin utiliser les leviers dont elle dispose (appels d'offres, aides diverses aux entreprises) pour promouvoir un emploi de qualité pour chacune et chacun.

(29) Mieux encadrer les aides aux entreprises sur la base de critères sociaux mais également environnementaux. Plus de 1000 entreprises sont soutenues chaque année par la Ville de Paris : aides financières (garanties financières, prêts), aides à l'implantation d'entreprises étrangères, hébergement par le biais des incubateurs et des pépinières. Nous proposons de mieux encadrer et conditionner ces aides pour veiller à ce qu'elles débouchent effectivement sur des créations d'emplois stables. Nous préconisons à cette fin la création d'un comité pluraliste réunissant élus et syndicats qui aura pour tâche de contrôler l'usage qui en est fait.

(30) Effectuer un inventaire systématique fin des besoins immédiats et prévisionnels d'emploi et de formation des parisiens-ne-s. Il servirait de base à la tenue d'une conférence annuelle de sécurisation de l'emploi et de la formation à Paris réunissant les représentants des salariés (CE, syndicats..), les associations, les élus, les représentants des employeurs, ceux du système bancaire et financier, les représentants de l'État. Cette conférence serait chargée d'élaborer un objectif chiffré annuel de créations et/ou transformations d'emplois à réaliser, avec les moyens financiers nécessaires, permettant de faire reculer en pratique et durablement le chômage et la précarité.

(31) Intervenir auprès de la Région afin que soit créé un Fonds régional pour l'emploi et la formation (FREF), doté à partir d'un redéploiement des aides régionales aux entreprises et susceptible d'être saisi par les acteurs de terrain. ce Fonds servirait, par bonifications incitatives, à mobiliser le crédit bancaire pour financer les investissements des entreprises de façon à ce que ceux-ci programment plus d'emplois et de formations correctement rémunérés. Ce FREF serait le partenaire financier de la réalisation des objectifs chiffrés annuels décidés par la conférence de sécurisation de l'emploi et de la formation.

(32) Mieux aider les Parisiennes et Parisiens privés d'emploi. Les services municipaux dédiés à l'emploi doivent être renforcés. Nous proposons notamment que les Maisons des Entreprises et de l'Emploi soient dotées de moyens supplémentaires. De même, la Ville devra se mobiliser pour empêcher les regroupements à marche forcée des antennes de Pôle Emploi qui dégradent considérablement les conditions d'accueil des chômeurs dans notre ville.

(33) Conforter et renforcer la clause sociale qui contraint des entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Pour les personnes en difficulté, il s'agit souvent d'une réintégration sociale autant que professionnelle. Nous proposons également de **mettre en place une charte d'engagement avec les entreprises qui participent aux Forums pour l'Emploi.** Depuis plusieurs années, la Ville de Paris organise ces événements qui mettent en relation entreprises et demandeurs d'emploi. Nous proposons que les entreprises participantes s'engagent à faire le choix de l'emploi stable et convenablement rémunéré.

(34) Dans les pépinières d'entreprises, réserver une place à l'Économie Sociale et Solidaire. Le vent en poupe, elle répond à la fois à une demande forte des usagers et des consommateurs, mais également à des préoccupations éthiques et durables. Dans les pépinières financées par la Ville, nous demandons qu'un quota soit réservé aux entreprises de ce secteur.

(35) Soutenir le développement des *Fab labs*. Il s'agit de laboratoires de fabrication partagés et mutualisés. Originaires des Etats-Unis, des *Fab labs* existent aux Pays-Bas, en Espagne, en Grande-Bretagne. Ils démocratisent un ensemble de machines et de logiciels afin de fabriquer de nouveaux produits, de développer des technologies à coût presque nul. Il s'agit d'un espace collaboratif et de rencontre pour des informaticiens, des bricoleurs, des designers, des inventeurs, des électroniciens – et bien d'autres. Sur le modèle d'un laboratoire de recherche universitaire, ce sont des plates-formes d'innovation pour tous.

(36) Soutenir le développement des petits entreprises qui œuvrent dans tous les domaines culturels (théâtre, danse, arts plastiques, musiques, arts de la rue, cirque, cinéma et audiovisuels indépendants, petits éditeurs, diffusion culturelle, etc.) qui engageront des emplois culturels de qualité et participeront à la mise en place d'un tissu culturel de proximité indispensable.

(37) Refuser l'extension du travail dominical, réclamée par une partie du patronat parisien, qui dégraderait considérablement les conditions de travail des salariés du commerce. Aucune nouvelle zone touristique ne doit être créée.

ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE

La transition écologique n'est pas une option qui s'offre à nous, mais une nécessité pour répondre aux enjeux climatiques comme pour la qualité de vie et la santé des Parisien-ne-s. Depuis 2001, la municipalité a engagé des politiques inédites dans notre ville. Il est cependant nécessaire de fixer des priorités ambitieuses pour la prochaine mandature. L'urgence est de rompre avec le tout-pétrole et le tout-CO2. Cela implique notamment la mise en œuvre d'un plan de réduction de l'usage du pétrole et du gaz au profit d'une plus grande part d'électricité car l'électricité française est la plus décarbonnée d'Europe. Nous proposons ainsi :

(38) D'accélérer la rénovation thermique des logements du parc résidentiel et du parc social à Paris en portant à 30% l'objectif de réduction de la consommation énergétique de ces logements. La facture énergétique des Parisiens en sera réduite et un grand nombre d'entre-eux pourront ainsi échapper à une situation de précarité énergétique.

(39) De promouvoir les énergies renouvelables les plus efficaces : les systèmes de production de chaleur renouvelable. Il s'agit notamment de la géothermie basse température, de la récupération de la chaleur de la Seine ou des eaux usées couplé à des pompes à chaleurs, de chauffe-eau solaires, du remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur air-air, des réseaux de chaleur avec chaudière collective.

(40) De développer davantage le partage des véhicules, à l'image de ce qui se pratique dans d'autres villes d'Europe comme Berlin. Il s'agit ainsi de développer des solutions avantageuses pour tous ceux qui choisiront ce type de déplacements : stationnement facilité et moins onéreux sur le modèle de San Francisco qui a dédié des places de parking réservées aux conducteurs partageant leur voitures ou encore des aides à l'achat et à la révision des véhicules.

(41) D'interdire la circulation dans Paris des 4x4 et grosses cylindrées – émetteurs importants de CO2. Nous proposons de créer une gestion municipale intégrée des plus de 300 000 places de stationnements des acteurs publics (stationnement de surface, parcs publics, parcs de stationnements des bailleurs sociaux), qui permettra d'exclure du stationnement résidentiel les 4x4 et des grosses cylindrées, et tous les véhicules diesels neufs achetés à partir de la mi-2014. Nous voulons également développer une offre de stationnement spécifique pour les deux-roues.

(42) D'agir résolument en faveur d'une dépollution de nos transports en communs. Aujourd'hui, le métro demeure un environnement soumis à des pollutions diverses. Il n'y a pas de gaz d'échappement mais les polluants présents s'avèrent presque aussi dangereux pour la santé, notamment des plus jeunes. Un grand plan de dépollution est à mettre sur pied dès 2014.

(43) D'étendre les ressourceries et recycleries dans chacun des vingt arrondissements. Dans ces espaces, les Parisiennes et Parisiens pourront venir déposer leurs objets dont ils veulent se séparer – électroménagers, meubles, livres, textiles, vaisselle. S'ils sont encore en état de marche ou réparables, ces objets pourront être réemployés, dans le cas contraire ils seront orientés vers les filières de recyclage ou élimination.

(44) De modifier le Règlement Local de Publicité afin de mieux affirmer la neutralité de l'espace public. Aujourd'hui, ce sont plus de 3000 messages publicitaires que nous subissons au quotidien. Il s'agit de mieux prendre en compte les nouvelles technologies, et de s'opposer, par exemple, aux publicités interactives dans le métro parisien. De manière générale, l'espace public est saturé de contenus et de messages parfois douteux ou ambigus, qui polluent notre tranquillité et notre environnement.

PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET ÉQUILBRÉE POUR TOUS

L'alimentation est une priorité souvent négligée des programmes électoraux, et parfois des politiques. Au coup par coup, on tente de répondre à telle ou telle inquiétude, d'établir telle ou telle règle sous la pression des consommateurs. Le droit à une alimentation saine pour tous est pourtant un enjeu majeur, surtout à notre époque. De grands scandales écologiques, sanitaires et alimentaires ont défrayé la chronique. Car l'alimentation est un révélateur, à la fois d'inquiétudes collectives et de distinctions sociales. Dans une ville comme Paris, il est difficile et onéreux de bien se nourrir. Nous formulons plusieurs propositions pour répondre aux nouveaux besoins alimentaires des Parisiennes et des Parisiens :

(45) Créer des Halles Alimentaires dans les quartiers de Paris pour développer la vente directe toute l'année. Il s'agit de mettre en contact les producteurs et les consommateurs sans passer par les centrales d'achat. Les citadins ont en effet peu l'occasion de se fournir quotidiennement chez le producteur. L'Île-de-France est pourtant une région agricole. Cette situation doit profiter aux habitants de notre ville. Ainsi, nous proposons également **dans les cantines scolaires, des fruits et légumes en direct de la terre à l'assiette**. Nous proposons de mettre en place à Paris un circuit court afin de fournir toutes les cantines scolaires quel que soit le mode de préparation des Caisses des écoles. Cela permettrait une meilleure qualité des repas, un impact fort sur la réduction d'émission de gaz à effet de serre, une économie sur le coût de l'acheminement des denrées, une traçabilité des aliments. A cet effet nous souhaitons que ces exigences soit inscrites dans le cahier des charges et valorisées dans le calcul des subventions aux caisses des écoles.

(46) Instaurer la gratuité des premiers m3 d'eau sous conditions de ressources. Indispensable à la vie, l'eau est un bien commun de l'humanité. Nous considérons qu'il existe un minimum auquel chaque Parisien a droit et dont le coût pèse aujourd'hui dans le budget des familles à bas revenus. Nous proposons, grâce à la régie publique de l'eau, que les premiers cubes d'eau nécessaires à la vie soient gratuits pour ces familles.

(47) Lutter contre le gaspillage alimentaire. Environ un tiers de nos aliments sont produits pour être jetés. Si la prise de conscience existe, au niveau de l'État comme de la Ville, les résultats tardent à venir. Il faut changer de cible : l'éducation des consommateurs est essentielle mais le plus grand gâchis est celui des distributeurs et de leurs invendus.

(48) Créer un adjoint au Maire de Paris spécifiquement chargé de l'alimentation, qui aurait pour mission de faciliter l'accès des habitants de notre ville à une nourriture bon marché et de qualité, produite dans des conditions respectueuses de l'environnement.

FAIRE DE PARIS UNE VILLE EXEMPLAIRE : L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

L'Histoire le montre : le progrès des conditions de vie des femmes profite à toutes et tous. Il permet des avancées au sein de la cité comme dans le monde du travail. Si la ville ne manque pas de clamer son attachement à l'égalité entre les femmes et les hommes, force est de constater qu'à Paris comme ailleurs de profondes inégalités et discriminations demeurent. Qu'il s'agisse de la lutte contre les violences faites aux femmes, du droit à disposer de son corps, ou encore de l'égalité salariale, le chemin est encore long. Notre municipalité doit s'engager pleinement. Parce qu'en plus d'agir par des mesures concrètes en faveur de l'égalité réelle, elle participe à l'évolution des mentalités. L'égalité est un combat de tous les jours. Pour cela, nous voulons :

(49) Lutter contre les violences. Nous préconisons la création d'un observatoire parisien des violences faites aux femmes. Inspiré de l'action que le Conseil général de la Seine-Saint-Denis mène en la matière, l'observatoire parisien sera doté de moyens financiers et humains pour assurer trois missions : 1. Développer les actions de protection et d'accompagnement des victimes en partenariat avec les structures existantes en matière d'hébergement d'urgence, de logement pérenne et d'alerte via le dispositif de téléphones portables d'alerte. Une attention particulière sera accordée aux enfants victimes des violences dans le couple ainsi qu'à leurs mères et aux violences sexistes et sexuelles dans les relations de travail ; 2. Mener des actions de sensibilisation et de formation en partenariat avec les associations et les pouvoirs publics ; 3. Croiser les données existantes issues des institutions de recherche et de statistiques et des associations pour disposer de données fiables ; initier des recherches actions pour rendre davantage visibles l'ampleur des violences faites aux femmes ;

Il faut également compléter le dispositif du contrat parisien de sécurité en vigueur en obtenant qu'un agent dédié aux femmes victimes soit présent dans chaque commissariat. Les services municipaux devraient systématiquement coordonner la mise à l'abri des femmes seules ou avec enfant. Par ailleurs, il nous faut créer un nouveau centre d'hébergement d'urgence des femmes à la rue. Nous proposons aussi de renforcer avec l'Etat la lutte contre les réseaux mafieux prostitutionnels et d'améliorer la prévention auprès « des clients ». La Ville de Paris doit à l'initiative d'un dispositif de mise à l'abri et d'accompagnement des prostituées.

(50) Garantir le droit à disposer de son corps. Ce droit ne se réduit pas à l'IVG. D'ailleurs il faut élargir la prévention à tous les moyens de contraception et la territorialiser au plus près de la vie des femmes. La Ville de Paris devra soutenir les maternités et les centres IVG de proximité, aujourd'hui victimes de la T2A.

Les difficultés récentes de la maternité des Bleuets ont démontré l'absurdité et la dangerosité des logiques financières appliquées à la santé. De manière plus générale, le droit à disposer de son corps, c'est la promotion de l'éducation sexuelle mais c'est aussi la lutte contre la publicité sexiste et tout ce qui utilise le corps des femmes comme un objet. La Ville de Paris doit prendre toute sa part dans ce combat.

(51) Imposer l'égalité professionnelle partout. Dans les entreprises publiques et privées, mais aussi parmi ses personnels, la Ville doit faire respecter cette égalité, par exemple dans le cadre des conditions aux marchés publics, ou par l'établissement de chartes contraignantes. Nous pouvons lutter pour rendre obligatoire et visible les statistiques sexuées. Nous proposons d'amplifier le plan d'égalité au travail à la ville de Paris, de titulariser les femmes en catégorie C. En lien avec l'inspection du travail, il faut organiser des points d'information sur le droit des femmes et rendre publics les jugements contre les entreprises ne respectant pas le code du travail.

(52) Aider à la parentalité : Le développement des crèches, de l'école dès 2 ans 1/2, et autres modes de gardes sont précieux pour l'émancipation des femmes. Pour répondre aux besoins des Parisiennes et Parisiens, nous voulons la création d'un centre de formation parisien aux métiers de puériculture, facilitant à terme le recrutement dans des crèches municipales. L'aide à la parentalité doit être renforcée par le développement de « Café des parents » et la mise en place dans tous les arrondissements de Relais info familles. Nous voulons avec les PMI, des permanences et des lieux d'écoute et d'entraide dédiés aux parents. Nous proposons également de **renforcer nos politiques éducatives et de prévention**, en lien avec l'Education nationale. Il s'agit tout autant d'ouvrir les yeux des jeunes Parisiens que de former les encadrants à une éducation non sexiste. Dans le cadre des activités scolaires, culturelles et sportives, la ville de Paris va à la rencontre de beaucoup d'enfants et d'adolescents : il faut en profiter pour promouvoir l'éducation à l'égalité. Nous proposons la création d'un forum annuel d'éducation et de prévention, non sexiste, adressé aux lycéens et étudiants.

(53) Se mobiliser pour l'exemplarité partout dans le monde. Par son rayonnement international, Paris a l'occasion de donner le bon exemple. La Ville doit soutenir les femmes en lutte, agir concrètement auprès de celles-ci, partout dans le monde. Elle doit veiller à accueillir les femmes immigrées, les réfugiées politiques, les demandeuses d'asile. Mais elle doit aussi soutenir les projets et les luttes des femmes de par le monde en parrainant des projets.

DEMOCRATISER LA CULTURE A PARIS

Les habitants de notre ville ont un droit à la culture, au sport et aux loisirs. Notre ambition est de leur offrir le meilleur, à la disposition de tous.

Si l'on ne peut nier que les années 2000 ont vu le développement d'une autre politique culturelle à Paris et l'augmentation de ses budgets, la dernière mandature a mis la municipalité face à ses contradictions. Trop centralisée, victime d'une vision étroite et parfois trop spectaculaire, la politique culturelle parisienne s'est refermée sur elle-même. Les Parisiens ont ainsi vu la culture s'éloigner de leur quotidien, après une courte embellie. Notre ambition est de créer dans la capitale les conditions d'une réelle démocratisation des pratiques culturelles, aussi bien du point de vue de l'éducation, de la critique que de la création. Cela implique avant-tout de créer les conditions d'un véritable dialogue entre les artistes, les publics et la Ville ainsi que la promotion de services publics culturels pour desserrer l'emprise des politiques marchandes de culture sur la société. En effet une politique culturelle émancipatrice est l'affaire de tous : des résidents, des acteurs culturels, des enseignants et des chercheurs mais aussi des salariés des entreprises de Paris et sa région. Aujourd'hui le travail est privé de sa fonction culturelle, demain il doit être valorisé pour ce qu'il devrait être : espace de savoir-faire, de créativité et de coopération entre travailleurs. Pour cette raison, nous proposons :

(54) D'organiser dès 2014 des États Généraux de la culture et de créer des Conseils de la Culture dans les arrondissements.

Les États généraux doivent rassembler, habitants, acteurs culturels, organisations syndicales des salariés des entreprises parisiennes et les services publics culturels de l'État et de la Ville de Paris. Les Conseils permettront de coordonner les actions, mutualiser les moyens et définir des référents pour organiser la confrontation et le partage des singularités culturelles et des expressions artistiques et contribueront à l'élaboration d'un schéma territorial de développement artistique et culturel.

(55) De créer un réseau parisien de l'éducation artistique et culturelle afin d'associer les milieux de l'éducation aux stratégies de médiation culturelle par le développement de projets et de partenariats avec les lieux de création et de diffusion culturelle, les bibliothèques, les établissements scolaires, les conservatoires, les centres d'animation et les associations d'éducation populaire.

(56) D'élaborer des contrats de permanence artistique (CPA). Le CPA c'est l'engagement d'un côté d'un soutien de l'État et de la Ville de Paris à nouer une relation durable et construite avec une équipe artistique sur un territoire, et l'engagement d'une équipe artistique de s'installer sur ce territoire pour y construire pour et avec la population locale un projet artistique dans une logique solidaire et non concurrentielle, car la recherche artistique demande du temps et l'assurance d'une fidélité.

La lecture, les arts plastiques, la danse, la musique, le cinéma, la photographie... Paris est riche d'un patrimoine et d'une identité culturelle à aucune autre comparable. L'offre culturelle existe, les opportunités de création également. Mais leur accès est parfois malaisé, voire élitiste. Pour le simple amateur, le jeune Parisien curieux, l'étudiant ou l'artiste débutant, il reste beaucoup à faire. Nous proposons deux mesures qui en suggèrent d'autres :

(57) Réformer les conservatoires municipaux. Cela concerne notamment l'enseignement musical dispensé à partir des propositions des professeurs, des élèves et de leurs parents, une meilleure progressivité des tarifs par la création de nouvelles tranches ou encore l'augmentation nécessaire du nombre de personnels pour répondre à la demande.

(58) Créer une pépinière spécifiquement dédiée au cinéma indépendant. Ville emblématique de cinéma, Paris a beaucoup fait pour ses salles, pour faciliter les tournages, pour séduire de nouveaux publics. Aujourd'hui, pourtant, il manque un lieu collaboratif et professionnalisant qui permettent à de jeunes producteurs, des scénaristes, des réalisateurs, des critiques, des techniciens de bâtir des projets ensemble et d'en organiser les financements. La Ville pourrait en être l'initiatrice.

(59) De mettre en place un plan d'action contre la fracture numérique à Paris. Il prévoira le développement des espaces publics numériques, véritables lieux où l'on peut accéder à un ordinateur mais aussi se former, se faire accompagner ; le raccordement systématique au haut débit à tarif préférentiel dans le parc social ; des programmes de formation (« alphanétisation ») seront développés dans les centres sociaux. **De favoriser systématiquement l'usage de logiciels libres, de formats ouverts et de systématiser l'Open Data par la mise en place d'une charte en la matière** (critère de préférence pour les appels d'offres et marchés publics, productions de la Ville sous licence libre) et formation des personnels de la Ville.

Le sport pour tous

Si l'on parle beaucoup des résultats sportifs des grands clubs parisiens, il ne faut pas oublier les efforts déployés par la ville depuis 2008 pour réinscrire la pratique sportive dans le quotidien des Parisiens (42 % d'entre nous ont aujourd'hui une pratique sportive régulière). Le retard accumulé à la fin du siècle dernier en matière d'équipements et d'offre sportive était tel que la situation d'aujourd'hui apparaît presque miraculeuse. D'autres chantiers s'ouvrent pour sortir définitivement le sport des logiques de la concurrence marchande et pour renforcer le service public du sport, seul garant de l'accès à la pratique sportive de son choix dans la proximité de son lieu d'habitation ou de travail. La vie associative est un pilier essentiel de l'organisation du sport et constitue un espace essentielle de la formation citoyenne. Elle doit être préservée de toutes dérives commerciales et soutenue au regard d'objectifs éducatifs et démocratiques et par une valorisation du bénévolat. Le défi que nous voulons relever est de garantir la spécificité du modèle français autour de piliers fondamentaux que sont l'éducation physique et sportive à l'école, le sport associatif et le sport scolaire et les renforcer par un élargissement de l'offre de pratiques. La démocratie doit être constitutive de la vie sportive. L'objectif de citoyenneté passe par la démocratisation et la maîtrise collective des structures d'organisation et de gestion du sport (clubs, comités olympiques et sportifs, services publics, entreprises...). Nous proposons ainsi de :

(60) De multiplier les projets sportifs d'arrondissements dans le cadre de la déconcentration de l'action sportive, cela passe par l'augmentation du nombre d'animateurs de la Ville (Filière Sportive). Nous voulons notamment encourager l'offre sportive dans les quartiers prioritaires. Avec la création des professeurs de sport, offrant dès l'école primaire un enseignement d'éducation physique et sportif de qualité, Paris a été à la pointe du service public envié par toutes les communes de France. Aujourd'hui, nous proposons de renforcer la filière sportive par le recrutement d'éducateurs sportifs intervenant dans le cadre des écoles municipales des sports après l'école. Parallèlement, nous proposons de **développer les dispositifs permettant de réduire les inégalités d'accès au sport**, par exemple "Femmes en Sport", "Carte senior +", étendre le dispositif « réducsport » ou encore l'aide aux personnes en situation de handicap.

(61) D'augmenter le budget du sport de proximité et de ré-équilibrer le soutien municipal en faveur des associations du Nord-Est parisien. Il faut donner la priorité aux équipements de proximité. Dans ce cadre, nous proposons de densifier la ville en piscines, gymnases et en terrains de jeux synthétiques. De même, il est nécessaire de couvrir les tennis et les TEP. Nous voulons ouvrir les installations sportives des établissements scolaires aux associations après le temps scolaire. Il faut aussi proposer des équipements de nouvelle génération : nos équipements sont fondés exclusivement sur les modèles fédéraux. Il convient d'aménager l'espace public pour offrir une mixité des publics et des pratiques : ouvrir les centres sportifs sur leur environnement ; adapter le mobilier urbain, aménager les places ; créer des espaces sportifs dans les bois, parcs et jardins de la ville ; créer des parcours running balisés dans la ville ;

(62) Développer des équipements à dimension métropolitaine pour la formation. Nous proposons de créer des équipements à dimension métropolitaine de référence afin de structurer et développer certaines disciplines : académie du basket, maison du handball, centre d'escalade, centre d'escrime, grande halle de gymnastique... Il est nécessaire de moderniser la Halle Carpentier en créant une salle de 8000 places donnant aux clubs parisiens les conditions de leur développement tout en pérennisant la place de Paris dans l'accueil des grandes manifestations sportives. Pour relever tous ces défis, nous proposons d'organiser la concertation nécessaire à un projet sportif partagé par les parisiens qui pourrait aboutir à une instance permanente de concertation.

UN SERVICE PUBLIC DE LA SANTE AU PLUS PRES DES PARISIENS

Longtemps vanté comme l'un des plus performants du monde, le système de santé français connaît depuis plusieurs années une dégradation largement due aux exigences de rentabilité mises en place par les gouvernements de droite entre 2002 et 2012. Nous considérons que la santé est un droit. En remettant en cause ce droit, c'est une santé à deux vitesses que l'on met en place : d'une part ceux qui ont les moyens de recourir à des cliniques privées et de consulter les meilleurs spécialistes, d'autre part tous les autres. Ce traitement différencié des patients devenu des clients est moralement inacceptable. Il est inhumain. Les élus communistes se battent au quotidien pour la sauvegarde de l'hôpital public dont l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est l'un des plus beaux fleurons ainsi que pour le maintien des structures de proximité que sont les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et les caisses d'allocations familiales (CAF) dont le nombre ne cessent de diminuer dans la capitale. Ils se mobilisent également contre les dépassement d'honoraires et la pénurie de médecins et de spécialistes notamment dans les quartiers populaires. Alors que le changement de politique tant attendu par les médecins, les personnels hospitaliers et les patients se fait douloureusement attendre, trois mesures sont prioritaires :

(63) Décider d'un moratoire immédiat et sans condition concernant l'hôpital public. Ses réorganisations successives, les exigences de rentabilité qui lui pèsent, l'ont conduit au bord de la rupture. Fragilisé, il ne peut en supporter davantage. C'est une question de santé publique. **La Ville de Paris, qui préside le conseil d'administration de l'AP-HP, doit en particulier agir pour empêcher la fermeture programmée de l'Hôtel-Dieu, qui dessert les neuf arrondissements centraux de Paris.** Les fermetures de service en cours doivent cesser. La réflexion sur l'avenir de cet établissement doit être élaboré en prenant en compte les préconisations du projet alternatif porté par les personnels à travers le Pacte Hospitalier pour l'Hôtel-Dieu.

(64) Convoquer des Assises de la Santé à Paris avec l'ensemble des acteurs concernés pour permettre le renforcement de l'offre de soins, notamment le développement de l'Hôpital public.

(65) Créer des centres de santé municipaux appliquant les tarifs conventionnels du secteur 1 et pratiquant le tiers payant. Ils offrent en effet à de nombreux Parisiens en difficulté des soins, en particulier dentaires, ophtalmologique, gynécologique et pédiatrique à des tarifs conventionnés, sans dépassement d'honoraire.

TROIS CONDITIONS INDISPENSABLES

Faire de Paris une ville économiquement accessible, la rendre moins chère : c'est l'objectif que nous fixons dès l'introduction. Pour cela, nous avons défini 10 priorités que nous avons déclinées dans les pages qui précèdent. Elles visent toutes à garantir l'égalité d'accès aux droits fondamentaux des Parisiennes et des Parisiens.

Pour mettre en œuvre ces mesures, Paris devra, dans les six années qui viennent, remplir trois conditions indispensables : faire le choix d'un Grand Paris du partage et de la solidarité, partager les richesses, partager les pouvoirs.

L'idée de partage est une notion essentielle du changement qui touche les villes aujourd'hui dans le monde. Une notion qui accompagne d'ailleurs l'époque, qui modifie nos pratiques et nos modes de vie depuis plusieurs années. Le temps de la possession individuelle, celui de la jouissance égoïste est derrière nous. En ville plus qu'ailleurs, le territoire est partagé. Les avoirs, les savoirs, les pouvoirs, l'information sont partagés. Pour les Parisiens, retrouver leur ville est à ce prix.

1- Contre la mise en concurrence des territoires, il faut inventer le Grand Paris de la démocratie et de la solidarité

Partisans d'une *altermétropole*, nous nous engageons résolument pour une construction métropolitaine coopérative et solidaire. Pour nous, cette construction doit répondre à deux objectifs essentiels et indissociables.

Le premier doit être celui de la recherche des réponses les plus efficaces pour résoudre les problèmes des Franciliennes et des Franciliens, en matière de logement, de maîtrise du foncier, d'emploi, de santé, de transports, de services publics, d'environnement... Nous défendons le droit à la ville, à une ville accueillante qui permet à toutes et tous d'avoir accès à toutes les fonctions humaines.

Le second, c'est celui de la démocratie. Il nous faut inventer de nouveaux espaces pour permettre à chacun, élu, citoyen, acteur social, économique, associatif, syndical d'être associé à la construction métropolitaine. Ces espaces doivent donner sa place à chaque territoire, avec son histoire et ses singularités. Nous refusons toutes les démarches descendantes, toute construction qui éloignerait les citoyens des lieux de décisions.

Face à ces enjeux, la réponse apportée par le gouvernement et les députés socialistes à travers la Métropole du Grand Paris n'est pas la bonne. Imposée par le haut, pétrie de l'idéologie selon laquelle il faudrait rendre les territoires « compétitifs » — au prix de la démocratie et du service public — face à la concurrence des grandes métropoles, elle est pour nous inacceptable et inefficace.

Bien au contraire, l'altermétropole que nous voulons construire appelle de nouveaux espaces de dialogue et de coopération, capables de prendre en compte l'identité et les dynamiques de territoire et de mettre en débat les projets et les enjeux métropolitains avec les citoyens. Ces espaces doivent être le lieu de nouveaux services publics, dotés de moyens institutionnels et financiers qui leur permettent de faire reculer les logiques spéculatives. Nous proposons :

(66) De créer une véritable « coopérative de coopérative » à l'échelle de la métropole, qui regroupe les coopératives de villes que sont les intercommunalités et pourrait prendre la forme d'un « pôle métropolitain ». Ces coopératives devront mieux représenter les territoires au travers de leurs élus, mais aussi permettre l'association des citoyens et des acteurs du territoire : mouvement associatif, syndicats, acteurs économiques, universités, artistes... Elles doivent être dotées de moyens financiers réels pour faire émerger de nouveaux services publics métropolitains.

(67) D'organiser un grand débat citoyen avant toute réforme institutionnelle, conclue par un référendum. Ce débat devrait mobiliser tous les moyens possibles pour impliquer les citoyens de la métropole : débats publics territoriaux ; sollicitations des acteurs associatifs, syndicaux, universitaires, économiques etc. ; consultation directe de citoyens tirés au sort ; débats publics thématiques... Pour nous, c'est l'intervention citoyenne qui est le moteur du changement : c'est lorsque les citoyens s'en mêlent et se mobilisent que le projet métropolitain avance. Le projet de Grand Paris Express, le métro autour de Paris, est d'ailleurs né grâce aux débats publics sur les projets de transports, qui ont réuni plus de 20 000 participants.

(68) De créer une Autorité organisatrice du logement. Alors que, face à la crise du logement, il faudrait construire près de 100 000 nouveaux logements par an en Île-de-France, on en construit à peine le tiers. Les déséquilibres entre territoires se creusent : 90% des logements sociaux sont concentrés dans 15% des communes ; les nouveaux logements se construisent pour l'essentiel loin des zones d'emploi, allongeant les trajets domicile - travail, et bien souvent en grande couronne, en grignotant

sur les espaces naturels et terres agricoles. Il y a donc urgence à donner une impulsion, une coordination et des moyens nouveaux à la politique du logement en Île-de-France. C'est l'Autorité organisatrice du logement. **Regroupant les élus locaux, mais aussi les représentants des forces vives, représentants des locataires, syndicats... elle aurait la charge de définir des objectifs de construction de logements, et notamment sociaux, par territoire, de répartir les financements en fonction de ces objectifs et de critères de solidarité. En lien avec l'État, elle aurait le pouvoir de se substituer aux maires qui refusent d'appliquer la loi en ne construisant pas de logements sociaux.**

2 – Contre les inégalités, il faut partager les richesses et mobiliser de nouveaux financements pour la justice sociale et un développement humain durable. Nous proposons :

(69) D'exiger de nouvelles conditions d'emprunt, non pas sur le marché financier, mais auprès des banques et institutions spécialisées, pour investir dans de nouveaux services et équipements publics. Paris est la grande ville la moins endettée de France. L'encours de sa dette correspond en effet à un taux d'emprunt de 42% quand la moyenne française des villes de plus de 100 000 habitants en France est de 84 %. Marseille culmine à 169 %, Lyon à 66%. Ce taux laisse des marges d'emprunt très importantes qu'il convient d'utiliser. Il s'agit, pour cela, d'obtenir une plus grande implication des banques de façon à diminuer le coût du crédit. Les parisiens-ne-s, à fin juin 2013, ont en dépôts plus de 263 milliards d'euros dans les banques parisiennes. L'essentiel de cet argent provient du virement mensuel automatique et quasi-gratuit des salaires, pensions, retraites, allocations de toutes sortes sur les comptes courants bancaires. Cet argent, qui n'est pas celui des banquiers, ne doit pas servir à sécuriser le financement d'opérations financières et spéculatives, immobilières notamment, mais à améliorer les conditions de vie, de travail et d'emploi des parisiens-ne-s. Nous proposons également de **s'affranchir des agences de notations**. Celles-ci ne servent qu'à mesurer l'écart qui nous sépare de l'orthodoxie libérale et d'un pseudo sérieux budgétaire. La Ville de Paris en paye deux, plus de 150 000 euros par an.

(70) D'intervenir pour une profonde réforme de la fiscalité locale au plan national. Il s'agit que la contribution des entreprises et des banques soit plus importante et les incite à diminuer les opérations et placements financiers pour, au contraire, accroître l'emploi et la croissance réelle à Paris. Cela permettrait, simultanément, d'alléger l'impôt local pesant sur les familles aux revenus modestes et moyens. Parallèlement nous proposons **à l'échelle de la Ville de faire porter l'effort fiscal sur les plus fortunés**. Nous proposons d'engager une révision générale des valeurs locatives cadastrales, aujourd'hui obsolètes. Elles servent au calcul de la fiscalité locale. Aujourd'hui, elles ne tiennent absolument pas compte de la bulle immobilière parisienne, par exemple. Nous proposons d'**augmenter de 20% les valeurs locatives cadastrales des logements privés des arrondissements ayant moins de 5% de logements sociaux** pour dégager des moyens nouveaux et y accélérer la création de logements sociaux.

(71) De se mobiliser pour obtenir de l'État le remboursement de sa dette aux Parisiens. Au titre en effet d'un certain nombre de dépenses de solidarités, avancées et assurées aujourd'hui par Paris, l'État doit plus d'un milliard d'euros à la Ville – une somme que nous réclamons depuis plusieurs années. Par ailleurs, il faut **lutter contre les baisses de dotations**. Sous couvert de décentralisation, l'État se désengage, et surtout abandonne les collectivités à leur sort. Ces baisses, annoncées et confirmées pour les années à venir, sont un facteur d'inégalité territoriale dramatique.

3 – Enfin, il faut partager les pouvoirs.

La plupart des élus Parisiens l'ont constaté : **les habitants de notre Ville ont soif d'engagement**. Ils veulent mieux participer aux grandes décisions de notre collectivité, et ne se contentent pas d'être consultés une fois tous les six ans. Cette dernière mandature a vu la municipalité multiplier les consultations, mettre en place des outils de démocratie participative – avec parfois plus ou moins de réussite. Il faut aller plus loin, et jusqu'au bout de cette logique. Paris doit être la métropole d'un progrès partagé, décidé ensemble. Nous proposons ainsi :

(72) D'instituer le référendum d'initiative populaire à Paris. Dès lors que 5% des habitants de notre ville souhaitent qu'une consultation soit organisée sur un sujet, un référendum est organisé.

(73) D'obliger les élus à tenir une permanence hebdomadaire. Il suffit seulement de changer le règlement du Conseil de Paris pour que ses membres soient tenus de passer quelques heures à recevoir ceux qui les ont élus, dans les arrondissements. La permanence est un excellent moyen de prendre le pouls des inquiétudes et des désirs des Parisiens.

(74) De rendre les budgets de la Ville, du Département, des Arrondissements plus participatifs. Aujourd'hui, les débats qui les entourent se font au sein du Conseil de Paris. Il serait légitime, pourtant, qu'une partie des crédits Politiques de la Ville soit par exemple discutés par les habitants, voire cogérés. De manière générale, les Conseils de Quartier ont vocation à dépasser les problématiques de voisinages, et pourrait s'exprimer sur le budget de la ville.

(75) De doter Paris d'un Conseil du Développement. A l'image de ce qui se fait à Plaine-Commune et dans d'autres collectivités, ce conseil consultatif, constitué de représentants de la société civile, des syndicats, du monde économique et associatif, se prononce sur les grandes orientations de la ville, notamment en matière de développement et d'emploi. Surtout, il permet d'associer les habitants, les entreprises, les associations à la définition des grandes stratégies pour la ville (cf. notre chapitre sur le « partage des pouvoirs »). Nous proposons également de **créer des commissions de services publics municipaux** dans tous les services où il n'existe pas d'instance équivalente. L'objectif de ces commissions est de permettre aux usagers, aux personnels des services publics et à leurs représentants syndicaux ainsi qu'aux élu-es d'obtenir des informations sur le fonctionnement effectif des services publics, d'être consultés sur certaines mesures relatives à leur organisation et d'émettre toute proposition utile en vue des adaptations qui pourraient apparaître nécessaires.

